

Commission de Surveillance du Secteur Financier

Communiqué de presse

Continuation de la tendance à la baisse des résultats des banques au 30 septembre 2002

Sur base de chiffres provisoires au 30 septembre 2002, les comptes de profits et pertes des établissements de crédit luxembourgeois renseignent un résultat brut avant provisions de €2,8 milliards. Ce chiffre représente une baisse de 3,7% par rapport au 30 septembre 2001.

Dans un environnement financier qui reste difficile, les revenus bancaires continuent de fléchir. L'inflexion la plus marquée se retrouve au niveau de la marge d'intérêts qui recule de 5,5% en glissement annuel. Quant aux revenus sur commissions, ils diminuent de 2,2%, un léger redressement par rapport aux deux trimestres précédents. Au total, par rapport au 30 septembre 2001, le produit bancaire accuse un recul de 3,4%. Cette baisse résulte de l'effet conjugué du déclin de l'activité financière globale, de la régression des revenus sur participations et de la réduction d'opportunités de refinancement.

- De mai à août 2002, l'activité bancaire au Luxembourg, mesurée en termes de la somme de bilan agrégé, perd 6%. Cette contraction des volumes bilantaires impacte directement la marge sur intérêts qui décroît de 5,5% en glissement annuel. Parallèlement, face à la morosité des marchés boursiers, on assiste au recul des transactions initiées pour compte de tiers de sorte que les revenus sur commissions s'inscrivent en baisse annuelle de 2,2%.
- Le recul des activités financières internationales affecte les dépendances de banques luxembourgeoises à l'étranger. Il en résulte un tarissement des flux de dividendes au profit de la maison-mère au Luxembourg comme en témoigne la réduction de 5,5% de la marge sur intérêts.
- Enfin, l'aplatissement de la courbe des taux d'intérêt européens constitue un manque à gagner pour le secteur bancaire qui se finance principalement à court terme.

Seul le poste « autres revenus nets » progresse de 3,1% par rapport au 30 septembre de l'année passée. Ce poste comprend les plus-values exceptionnelles d'environ €350 millions réalisées au troisième trimestre 2002 sur la vente à la Deutsche Börse de titres de participation dans Cedel International.

Face à une activité en retrait, les banques réagissent en comprimant leurs budgets de dépenses. Comparé au 30 septembre 2001, cet effort de réduction des coûts se traduit en une diminution de 3% des frais généraux. Ce chiffre provient exclusivement de l'évolution à la baisse de 8,7% des frais d'exploitation. Les frais de personnel augmentent de 3% en glissement annuel. A noter que le ratio coûts sur revenus s'établit à 43%, un rapport qui se compare toujours avantageusement à la situation des banques à l'étranger.

Cet état provisoire des comptes de profits et pertes des banques établies sur la place au troisième trimestre 2002 appelle deux commentaires supplémentaires.

D'abord, la baisse de résultat de 16,3% tel que publiée au 30 juin 2002 se retrouve de façon atténuée dans les chiffres de septembre à cause des importantes plus-values réalisées sur les titres de Cedel International. Ainsi, la régression du résultat brut avant provisions se réduit, au

30 septembre 2002, à 3,7% en glissement annuel. **Abstraction faite de ces plus-values, le résultat brut avant provisions serait en recul de 16%.**

Dans le contexte financier actuel, la Commission de Surveillance du Secteur Financier, soucieuse de préserver des politiques d'affaires saines et prudentes, prévoit que les banques de la place réservent une partie adéquate de leurs résultats bruts aux constitutions de provisions requises. De la sorte, la Commission s'attend à une diminution sensible du bénéfice net au 31 décembre 2002 par rapport à l'année précédente.

Compte de profits et pertes au troisième trimestre 2002¹

Postes en millions de EUR	2001	2002	%
Marge d'intérêts ²	2785	2632	-5,5%
Revenus de commissions	1727	1689	-2,2%
Autres revenus nets	566	583	3,1%
Produit bancaire	5078	4904	-3,4%
Frais généraux	2158	2093	-3,0%
Résultat avant provisions	2920	2811	-3,7%

Luxembourg, le 17 octobre 2002

¹ Recensement effectué sur un échantillon qui représente 89% du résultat avant provisions de la place. Comparaison à échantillon de banques égal.

² Y compris dividendes perçus sur les filiales.